

L'étang de Salses

Leucate est protégé par son RIVAGE



ENVIRONNEMENT

En 2004, le syndicat mixte RIVAGE est mis en place en tant qu'opérateur unique de trois programmes de valorisation, d'aménagement et de gestion couvrant neuf communes autour de l'étang de Salses-Leucate. Doté de missions variées, le syndicat est un bon exemple montrant que concertation rime souvent avec préservation.

Un site exceptionnel particulièrement sollicité

Sur l'étang de Salses, la lagune de Salses-Leucate représente 5400 ha. Elle est de ce fait la deuxième plus grande lagune de la région. En France, les complexes lagunaires couvrent 130 000 ha, dont 45 % en Languedoc-Roussillon. Les lagunes-Leucate, un cordon littoral fortement urbanisé, une faible profondeur de l'étang et un bassin versant de 162 km² structurent cet espace où trois graus artificiels contrôlent les échanges avec la mer. Fort de ce potentiel, l'étang est exploité depuis longtemps pour la pêche et la conchyliculture. Ces activités côtoient désormais

de nombreuses activités nautiques, la production halieutique (élevage d'autres espèces aquatiques telles crevettes, lous de mer...), sans oublier l'agriculture. Tout autour de l'étang, de nombreux habitats reconnus à l'échelle européenne sont observés. Ils abritent des espèces végétales et animales remarquables. Ainsi, outre la végétation aquatique de l'étang (nombreux herbiers à Zostères), les marges de la lagune abritent une flore et une faune qui comprennent des espèces rares et/ou endémiques à protéger telles que : la sterne naine, l'euphorbe de terracine, l'œillet de catalogne.

Le regroupement pour l'efficacité

* Le nom de RIVAGE, qui semble si bien convenir à ses missions, est un acronyme signifiant Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate. Il compte les communes de Leucate, Caves, Treilles et Fitou dans l'Aude, et Opoul-Pérrillos, Salses-le-Château et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée venant en représentation-substitution pour les communes de Barcarès, Saint-Hippolyte et Saint-Laurent-de-la-Salanque pour les Pyrénées-Orientales. Le président du syndicat est actuellement Monsieur le maire de Leucate, Michel Py.

NATURA 2000



Natura 2000 est un réseau européen d'espaces remarquables dont la préservation permet la survie des espèces menacées. Ce réseau a pour objectif d'enrayer la perte de la biodiversité, en protégeant au plus vite les espaces où subsistent encore habitats et espèces déjà raréfiés, espèces animales et végétales rares ou menacées.

Il est actuellement constitué de 26 304 sites en Europe. Pour désigner ces sites, les experts ont fait l'inventaire des espaces où subsistent encore, de manière significative, les habitats naturels et espèces sauvages menacées en Europe. C'est ainsi que le Complexe lagunaire de Salses-Leucate a été désigné comme site Natura 2000, pour la présence d'une vingtaine d'habitats naturels et d'une dizaine d'espèce de faune et pour les nombreux oiseaux qui fréquentent la lagune et ses abords.

Opérateur unique pour les démarches SAGE, Natura 2000 et le programme d'actions sur les zones humides, RIVAGE est chargé de coordonner toute la procédure consistant à organiser la concertation des usagers relative à la gestion de l'étang, de ses bordures et des zones humides et naturelles associées.

Les missions de RIVAGE

Elles consistent à définir en concertation avec les acteurs locaux des objectifs de gestion des milieux aquatiques et naturels. RIVAGE réalise ainsi les inventaires préliminaires (biologiques, socio-économiques,

relatifs à la qualité de l'eau...) et rédige ensuite les documents de gestion relatifs aux différentes démarches citées (SAGE, Document d'objectifs Natura 2000, programme de gestion des zones humides). Ces objectifs de gestion sont ensuite concrétisés à travers la mise en œuvre d'actions de gestion réalisées par RIVAGE, les communes partenaires ou encore les particuliers propriétaires de terrains. Ces actions sont financées à travers des contrats (contrat d'étang, contrats Natura 2000, ...) ou des projets européens. Concrètement, les actions programmées dans le contrat d'étang ont contribué au

renouvellement de la station d'épuration du village et à la construction d'une nouvelle station d'épuration à Port Leucate. Le même type d'opération a concerné les autres villages du pourtour de l'étang. La participation de RIVAGE au projet européen LIFE+ Lag'Nature a permis d'obtenir des financements pour engager des actions concrètes de lutte contre les espèces envahissantes. Ainsi, l'année prochaine, un chantier de jeunes bénévoles sera organisé afin de déraciner les griffes de sorcières envahissant le cordon dunaire du Mouret.

Le SAGE



Le SAGE a été à son origine motivé par la volonté de préserver la qualité des eaux de l'étang et par l'existence de conflits d'usage. Il s'agit d'un document de planification et de gestion des milieux aquatiques élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent (bassin versant). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE est établi par la Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire, soumis à enquête publique et est approuvé par le préfet. Le président de la commission actuelle est Monsieur Jean-Jacques Lopez, maire de Salses-le-Château. Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a été validé en 2004 et il est aujourd'hui en cours de révision.

Le mot de Michel PY

Président de Rivage - Maire et Conseiller régional



« **Avancer ensemble pour sauvegarder** »

« Depuis sa création, RIVAGE a pris en charge petit à petit les principales démarches liées au maintien de la qualité de l'eau et à la préservation de notre biodiversité. Sur l'étang, sur les zones naturelles périphériques à l'étang et sur toutes les zones humides. Rivage agit comme un fédérateur et un moteur. Un fédérateur, en réunissant les élus et les acteurs locaux autour d'une même cause environnementale. Un moteur, en engageant tout à la fois des études mais aussi des actions concrètes sur le terrain. Voilà la force de RIVAGE : c'est d'avancer ensemble pour sauvegarder notre patrimoine naturel inestimable car comme l'écrivait Saint-Exupéry «Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants»...
Là est notre devoir vis à vis des générations futures de Leucate et de toutes les communes du pourtour de l'étang.»